

Le vendredi 10 juillet 2020 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 6 juillet 2020, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Reun TREGUER, Maire.

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Présents : 8
Votants : 8

Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Myriam GUENEUGUES, Delphine GUIDAL et Robert ROUSSEAU, excusés

Secrétaire de séance : Yohan BELLEGUIC

0.05 20 ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA DERNIERE REUNION

Lecture du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité des membres présents

1.05.20 DESIGNATION DU DELEGUE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE SES SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Mr le Maire invite le Conseil Municipal à procéder au scrutin secret à l'élection d'un délégué et de 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020.

A l'unanimité des membres présents (8 voix pour), le Conseil Municipal

PROCLAME :

Délégué : René TREGUER

Suppléants : André KERMARREC, Myriam GUENEUGUES, Mikaël LE MENE

2.05.20 NOMINATION DE REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

A la demande de la Communauté de Communes et afin de composer la CIID il est proposé à la commune de nommer 1 personne pouvant être amenée à siéger à cette commission.

Le Conseil Municipal propose la candidature de Yohan BELLEGUIC qui pourrait être amené à siéger à la CIID

3.05.20 FONDS DE SOUTIEN AUX COMMERCES

Suite à la décision prise par la Communauté de Communes pour la mise en place d'un fonds d'urgence économique territorial, Mr le Maire informe l'assemblée qu'un seul dossier est concerné par ce dispositif pour la commune de Tréouergat, pour y répondre une somme de 750 € est prévue au Budget, cette somme sera amortie sur 1 an.

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité des membres présents

4.05.20 DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BP 2020

Mr le Maire propose de procéder au vote de crédits supplémentaires sur le Budget de l'exercice 2020 pour régularisation de reprise du résultat 2019 de la façon suivante :

DEPENSES

SECTION	CHAP	ART	OP	OBJET	MONTANT
INVESTISSEMENT	21	2152	ONA	Installation de voirie	104 €

RECETTES

SECTION	CHAP	ART	OP	OBJET	MONTANT
INVESTISSEMENT	001	001	OPFI	Résult d'invest reporté	98 €
INVESTISSEMENT	10	1068	OPFI	Fond globalisé	6 €

Décision du Conseil Municipal : accord à l'unanimité des membres présents

QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil accepte le devis de la Société Bro-Leon Elagage d'un montant HT de 1 683 €, pour des travaux de rognage de diverses souches d'arbres dans le cimetière et en bas du bourg et pour l'abattage d'un arbre au bourg.

Reun TREGUER	André KERMARREC	Myriam GUÉNEUGUÈS	Mikaël LE MÈNE
Sylvain KERMARREC	Delphine ROUÉ	Yohan BELLÉGUIC	Jean-Michel L'HOSTIS
Robert ROUSSEAU	Fabienne MORVAN	Isabelle LAMOUR	

